



# LORETTE

■ JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE ■

## MOT DU MAIRE

Lorettaïnes et Loretains, bonjour,

En janvier dernier, le Conseil municipal de L'Anclienne-Lorette a adopté son premier budget depuis la renaissance de notre Ville. La mauvaise nouvelle évidemment, c'est qu'il y a eu une hausse moyenne du compte de taxes de 5% et j'en suis profondément désolé.

Bien qu'il me soit facile de démontrer que les dépenses réelles de l'Agglomération sont nettement supérieures à celles que nous avons annoncées le Comité de Transition, c'est à dire 50 millions de dollars de plus, il n'en demeure pas moins que 5% de hausse de taxes, c'est décevant pour tout le monde.

Cependant, on peut toujours essayer de se consoler en se comparant à ce qui est arrivé dans les autres villes restées fusionnées à Québec.

La Ville de Québec a déposé son budget 2006 en annonçant une hausse moyenne de 0,8% pour tout son territoire alors que pour des villes comme Beauport la hausse de taxes est de 5,65%, Vanier, 4,52%, Sillery, 6,02% et St-Emile qui se voit imposer 6,95%, soit une hausse moyenne de 4,68% pour les ex-villes de banlieue.

Avec 5% à L'Anclienne-Lorette, nous nous situons à peu près où nous aurions été si notre municipalité était restée fusionnée à Québec. Donc, nos payeurs de taxes ne sont pas pénalisés par la défusion.

Quant à la nouvelle structure du Conseil d'agglomération, les premières rencontres nous ont tous convaincus, madame Andriée Bouchier, monsieur Marcel Corriveau et moi-même, de l'extrême leurdeur trop coûteuse de cet organisme. Nous prévoyons donc, dans les prochains mois, soumettre à la Ministre des Affaires municipales des allègements importants à cette structure.

En ce qui concerne le budget d'agglomération, le Conseil municipal de L'Anclienne-Lorette a exercé son droit d'opposition, basé sur le manque de respect, à notre avis, des lois et décrets gouvernementaux qui en régissent l'élaboration.

Si nous parvenons à faire accepter notre point de vue à la ministre, et le cas échéant à un juge, des économies annuelles de plusieurs millions de dollars pourraient être réalisées. Nous devrions être fixés sur ce point pour la préparation du budget 2007.

Pour l'année 2006, les priorités auxquelles nous entendons porter attention sont les suivantes :

- remettre en place le niveau de service dont la population bénéficierait avant les fusions forcées ;
- solutionner le problème des refoulements d'égouts du secteur de la rue Papillon ;
- compléter l'analyse et si possible concrétiser le projet d'un aéra double glaces en partenariat public/privé ;
- réaliser le partenariat possible avec la Polyvalente en ce qui a trait aux terrains de soccer et football.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui me font confiance et je vous assure que tout sera mis en œuvre pour reconstruire non seulement notre municipalité mais aussi la qualité de vie à laquelle nous étions habitués.

Le Maire, ÉMILLE LORANGER, ing.



## BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN

### Activités de la semaine de relâche

Voilà les activités que la bibliothèque Marie-Victorin offre à ses abonnés pour la semaine de relâche 2006. Pour chacune des activités, vous trouverez une brève description ainsi que la clientèle visée, les modalités de participation, l'heure, la durée et le lieu de cette activité.

#### Dimanche 5 mars 2006

##### LE PORTE-BONHEUR DE TANTE BERNADETTE (animation)

Pirouette a perdu son porte-bonheur... Rien ne va plus. Ognon, son meilleur copain, va l'aider à traverser cette impasse. Avec Renée Clouet.

Pour les enfants de 2 à 8 ans, places limitées, gratuit avec inscription au comptoir de prêt dès le 25 février 2006, durée : 60 min.  
Bibliothèque Marie-Victorin, salle Lionel-Allard, à 13 h 30.



## RÉUNION DU CONSEIL

Le mardi 11 avril 2006  
à 20 heures à l'hôtel de ville

#### Mardi 7 mars 2006

##### FABRICATION DE MAROTTES (atelier de bricolage)

Venez, vous fabriquer une marotte en compagnie de Renée Clouet. Un moment amusant et créatif!

Pour les enfants de 5 à 8 ans, places limitées, gratuit avec inscription au comptoir de prêt dès le 2 février 2006, durée : 60 min.

##### Bibliothèque Marie-Victorin, salle Lionel-Allard, à 10 h 30.

#### Mercredi 8 mars 2006

##### UN MYSTÉRIEUX COLIS (spectacle de marionnettes)

C'est l'histoire de Fricadelles et de son cousin Rosario. En visite chez grand-maman à la campagne, un mystérieux colis attire leur attention. Que contient-il? À qui est-il destiné? La curiosité des enfants les amènera à faire de multiples rencontres et à vivre des aventures étonnantes. Après tout, les choses les plus importantes ne se cachent pas forcément à l'intérieur d'une boîte... Avec le théâtre de marionnettes La Simagrée.

Pour les enfants de 3 à 8 ans, gratuit avec laissez-passer disponibles au comptoir de prêt dès le 25 février 2006, durée : 45 min.

Bibliothèque Marie-Victorin, salle Desjardins, à 10 h.

#### Jeudi 9 mars 2006

##### RÉALISATION D'UN ALBUM SOUVENIR (atelier de bricolage)

L'enfant doit apporter une douzaine de photos. En plus d'intégrer ses photos dans son album, il décrira et commentera les photos et leur histoire. L'enfant exploitera ses habilités tout en mettant en valeur ses photos et son propre vécu. Chaque enfant retournera à la maison avec un album souvenir rempli de ses photos disposées de façon amusante et créative. (Deux ateliers sont offerts, soit à 10 h et à 14 h.)

Pour les enfants de 8 à 12 ans, places limitées, gratuit avec inscription au comptoir de prêt dès le 25 février 2006, durée : 120 min. (Un minimum de 20 personnes est requis.)

Bibliothèque Marie-Victorin, salle Lionel-Allard.

Marie-Eve Mathieu

Coordonnatrice à l'animation

Téléphone : (418) 641-6801, poste 8832

Télécopieur : (418) 877-4336

Courriel : marie-eve.mathieu@ville.lancienne-lorette.qc.ca

## DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION ET RÉCLAMATIONS

Veillez prendre note que le Gouvernement du Québec a, le 19 octobre 2005, adopté le décret 963-2005

reconstituant ainsi la Ville de L'Anclienne-Lorette.

Conséquemment, les demandes d'accès à l'information et les réclamations doivent être adressées au sousigné à l'adresse suivante :

Me Claude Deschênes, avocat

Greffier de la ville de L'Anclienne-Lorette

1575, rue Turmel, L'Anclienne-Lorette G2E 3J5

Tél. : 872-9811

*Votre bien-être*  
est notre raison d'être

## LE SERVICE DES LOISIRS

Dans la reconstruction de la nouvelle ville de L'Ancienne-Lorette, le service des Loisirs reprend son rôle au sein de la communauté. Une nouvelle équipe entreprend cet important défi avec beaucoup d'enthousiasme.

La mission du service sera orientée sur la création d'un environnement de qualité afin de permettre à tous les groupes d'âge de bénéficier des infrastructures sportives, culturelles et communautaires. Le service des Loisirs entend répondre aux besoins de la population en facilitant l'organisation et la mise en place de programmes, d'activités et d'événements pour favoriser la pratique d'activités sportives et de plein-air, l'expression artistique et culturelle, l'initiative et le dynamisme du milieu communautaire. L'adoption de saines habitudes de vie sera également au cœur des préoccupations.

La ville de L'Ancienne-Lorette est un milieu propice pour faciliter une synergie et un dynamisme dans la communauté. Les nombreux organismes existants en sont la preuve vivante. Dans le cheminement, nous entrevoyons établir des liens plus étroits avec le milieu scolaire et les intervenants socio-économiques dans la réalisation des objectifs.

L'équipe du service des Loisirs devra compter sur l'étroite collaboration des intervenants du milieu pour atteindre ses objectifs prioritaires qui sont l'efficacité et la qualité des services aux citoyens.

## ASSOCIATION DE SOCCER LAURENTIEN (A.S.L.)

L'Association de soccer Laurentien est responsable de l'organisation de l'ensemble des activités de soccer récréatif sur son territoire, et ce, pour tous les groupes d'âge. Ainsi, des activités sont offertes pour toutes les catégories allant de 5 ans jusqu'aux adultes, dans diverses ligues locales et régionales. L'association désire rendre la pratique du soccer agréable pour les jeunes et insiste sur la participation et le développement. Nous espérons sincèrement que les jeunes demeureront fidèles au sport et le pratiqueront pendant de nombreuses années à venir.

### INSCRIPTION

**IMPORTANT : Les inscriptions doivent se faire EN PERSONNE en vous présentant à l'un des endroits indiqués ci-dessous.** Vous devez tout d'abord compléter la *Fiche d'inscription* – Baseball – Soccer – Saison 2006 que vous retrouverez à la page 4 et l'apporter lorsque vous vous présenterez à l'une des périodes d'inscription suivantes :

- Gymnase de l'école Les Primevères, 1465, rue Félix-Antoine Savard, Sainte-Foy
- Samedi 11 mars, de 13 h à 16 h
- Hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette
- Samedi 18 mars, de 9 h à 13 h
- Dimanche 19 mars, de 9 h à 13 h

**Note.**-S'il vous est impossible de vous présenter en personne, vous devez contacter directement l'organisme afin de prendre entente pour faire l'inscription.

Veillez noter que seuls les paiements par chèque seront acceptés. Ceux-ci devront être faits à l'ordre de **L'ASSOCIATION DE SOCCER LAURENTIEN**. De plus, il est possible qu'un dépôt sous forme de chèque postdaté soit exigé pour couvrir le coût du chandail fourni par l'association. Ce chèque sera encaissé à la fin de la saison seulement si le chandail n'est pas retourné.

Pièces à joindre lors de l'inscription :

- photo (5 cm x 4 cm) pour les jeunes de U11 à U18
- preuve d'âge (ex. photocopie du certificat de naissance ou de la carte d'assurance maladie)

### Modalités de remboursement

Toute demande de remboursement devra se faire auprès du président du club, M. Daniel Filteau, soit par courriel à [besi@tdelectronique.ca](mailto:besi@tdelectronique.ca) ou par la poste à l'adresse suivante : Association de soccer Laurentien, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5.

Les détails de la politique de remboursement sont disponibles sur le site Internet de l'association au : [www.soccer-asal.com](http://www.soccer-asal.com).

### Tarifcation supplémentaire et information – catégorie compétitive

Les joueurs intéressés à faire partie d'équipe compétitive (U9 et +) doivent se présenter aux camps de sélection (voir site Web du club de soccer Le Mistral Laurentien : [www.mistrallaurentien.com](http://www.mistrallaurentien.com)).

Toutefois, vous devez vous inscrire au préalable dans votre club local (A.S.L.). S'il s'avérait que la participante ou le participant ne soit pas choisi, l'inscription lui garantira une place à l'A.S.L. (récréatif). S'il est sélectionné, un montant supplémentaire sera facturé à l'équipe compétitive représentant la différence des coûts d'opération récréatif-compétitif. Pour plus d'informations, voir le texte du Club de soccer Le Mistral Laurentien.

### Conditions spécifiques

Les joueurs inscrits à l'A.S.L. participent à plusieurs ligues dont voici quelques informations :

#### • La ligue locale (U4 à U7)

La ligue locale est organisée par l'A.S.L. Il s'agit de soccer qui se joue à 4 contre 4. Tous les matchs ont lieu à L'Ancienne-Lorette (polyvalente).

Pour les enfants de 4 et 5 ans, il s'agit uniquement de parties de 30 minutes.

Les actions à privilégier par l'équipe seront de développer un service à dimension humaine en favorisant un rapprochement avec les citoyens, de collaborer étroitement avec les organismes, de supporter des initiatives locales dans l'organisation d'activités et d'événements.

Dans le but d'inciter la population à adopter davantage de saines habitudes dans leur vie quotidienne, des activités seront progressivement intégrées dans la programmation du service des Loisirs afin de favoriser une participation active des citoyens.

Nous vous invitons donc, dès maintenant, à profiter de nos installations.

Nous profiterons régulièrement du Loretain pour vous transmettre les informations pertinentes sur les programmes, le résultat des réalisations et l'implication des organismes du milieu.

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Jacques A. Gravel, directeur,

Martin Blais, régisseur,

Service des Loisirs : 872-9811

Marie-Pier Côté, préposée, Maison de la Culture : 641-6142 poste 8840

Amphiglace Mario-Marois : 871-4742

Pour les 6 et 7 ans, il s'agit de parties de deux mi-temps de 20 minutes et des formations à toutes les trois semaines sous forme d'ateliers/stratons.

Pour les filles, les activités auront lieu les lundis et mercredis à 18 h 30, pour les garçons, les mardis et jeudis à 18 h 30. Il se peut que les horaires soient modifiés en raison du nombre d'inscriptions et des disponibilités des terrains.

#### • La ligue Laurentien (U8 à U11)

La ligue Laurentien est organisée par l'A.S.A.L. Il s'agit de soccer qui se joue à 7 contre 7. Tous les matchs ont lieu sur le territoire de l'A.S.L. (L'Ancienne-Lorette et Quartier Laurentien). Il se peut que des équipes d'autres secteurs se joignent à notre ligue. Les rencontres sont prévues à 18 h 20 ou à 19 h 20. Pour les filles, les parties auront lieu les lundis et mercredis; pour les garçons, les mardis et jeudis. Il se peut que les horaires soient modifiés en raison du nombre d'inscriptions et des disponibilités des terrains.

#### • La ligue récréative de Québec (U12 à U18)

Cette ligue est un regroupement d'associations sur la rive-nord de Québec : 50 % des rencontres (8 matchs) ont lieu sur le territoire de l'A.S.L., les autres ont lieu à l'extérieur (ex. : Duberger/Les Saules, Neuchâtel, Val-Bélair, Cap-Rouge, Saint-Raymond, Pont-Rouge et autres). Les jours et heures d'activités sont variables.

### IMPORTANT : demandes spéciales concernant le regroupement de joueurs

Nous sommes désolés, mais avec plus de 1 200 jeunes, vous comprendrez qu'aucune demande spéciale ne pourra être traitée, sauf pour des joueurs d'une même famille.

#### Équipement

##### • Pour le camp pré-saison

Espadrilles, protège-tibias, bas recouvrant les protège-tibias, short, t-shirt.

##### • Pour la saison (U5 à U11)

Souliers de soccer (non obligatoires mais fortement recommandés), protège-tibias, bas noirs recouvrant les protège-tibias et short noir (tous obligatoires). Le chandail est fourni par l'association de soccer.

##### • Pour la saison (U12 à U18)

Souliers de soccer (non obligatoires mais fortement recommandés), protège-tibias, les bas et la culotte aux couleurs du club sont obligatoires. Le chandail est fourni par l'association de soccer.

#### Autre information

**Camp pré-saison** : sur confirmation de votre inscription, vous recevrez l'horaire du camp pré-saison de soccer. Aussi, nous vous invitons à consulter le site Web de l'A.S.L. ([www.soccer-asal.com](http://www.soccer-asal.com)) pour connaître toute l'information concernant l'association. S'il y a des modifications aux horaires du camp, celles-ci seront indiquées sur notre site Web. Visitez ce site régulièrement. Ce véhicule d'information est celui privilégié par l'A.S.L.

**Centre technique local d'entraînement (CTLE) :** l'A.S.L. organise depuis plusieurs années un centre technique pour le développement de ses joueurs et joueuses. Cela représente un excellent complément à la saison régulière. Cette activité s'adresse à tous les jeunes de U6 à U12 et est offerte à tous les vendredis, dès 18 h 30, à compter du 16 juin. Le coût est de 35 \$. Pour s'inscrire, consulter notre site web : [www.soccer-asal.com](http://www.soccer-asal.com).

**Personnel recherché** : toute personne intéressée à occuper un poste d'entraîneur ou d'assistant-entraîneur est priée de donner son nom au directeur technique de l'association, Steve Gauvin, au 261-7678. Il est aussi possible d'écrire directement à l'association par courriel : [asal@videotron.ca](mailto:asal@videotron.ca). En vous engageant bénévolement un ou deux soirs/semaine durant la saison, vous permettrez aux jeunes adeptes du soccer de pratiquer leur sport favori.

**Formation** : l'association s'engage à fournir une clinique de formation aux personnes qui en expriment le désir. De plus, les entraîneurs seront assistés par un directeur technique et des adjoints qui leur apporteront support et conseils techniques ainsi qu'une banque de documents (vidéo-cassettes, livres, etc.) disponibles moyennant réservation.

## OUVERTURE DES PATINOIRES EXTÉRIURES

Semaine : 17h00 à 22h00

Fins de semaine : 10h00 à 22h00

**Note** : L'anneau est réservé au patinage libre et les autre surfaces à la pratique du hockey libre.

## AMPHIGLACE MARIO-MAROIS PATINAGE SANS FRAIS

Parents et enfants : lundi 13h30 à 15h00

jeudi 13h00 à 14h00

Pour tous : dimanche 12h30 à 14h00

### Renseignements :

Steve Gauvin, coordonnateur des activités, au 261-7678 ou par courriel : [asal@videotron.ca](mailto:asal@videotron.ca)

## CLUB DE SOCCER LE MISTRAL LAURENTIEN

**(soccer compétitif : L'Ancienne-Lorette, Champigny, Chauveau et Val-Bélair)**

Le Mistral Laurentien est un club de soccer compétitif regroupant les meilleurs joueurs et joueurs issus de l'Association de soccer Laurentien (A.L.-O.L.) ainsi que de l'Association de soccer de Val-Bélair. Ces deux associations représentent plus de 1 700 membres. Tous les jeunes de la catégorie des 9 ans à senior qui désirent évoluer pour le Mistral Laurentien sont les bienvenus!

### INSCRIPTION

Si un joueur est intéressé à joindre les rangs du Mistral Laurentien, ce dernier doit tout d'abord s'inscrire auprès de son association locale. Par la suite, la participante ou le participant doit se rendre sur le site Web du Mistral ([www.mistralaurentien.com](http://www.mistralaurentien.com)) pour connaître l'horaire du camp de sélection.

### Pièces à joindre lors de l'inscription

Nous vous demandons d'apporter chèques et photo du participant ou participante (5 cm x 4 cm) au moment de la dernière séance du camp de sélection. Le paiement final de l'inscription ainsi que la vente des short et bas se feront immédiatement après votre dernier entraînement.

### Modalités de remboursement

Toute demande de remboursement devra se faire dorénavant auprès du président du club, M. Benoit Gosselin, soit par courriel à [beni@videotron.ca](mailto:beni@videotron.ca) ou par la poste à l'adresse suivante : Club de soccer Le Mistral Laurentien, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5.

#### Équipement

##### • Pour le camp de sélection

Espadrilles, protège-tibias, bas recouvrant les protège-tibias, short, t-shirt.

##### • Pour la saison

Souliers de soccer, protège-tibias, bas noirs recouvrant les protège-tibias.

Il est important de noter que les nouveaux joueurs devront se procurer du short (25 \$) et des bas (5 \$) aux couleurs du Mistral Laurentien. Le short et les bas resteront la propriété du joueur. Le chandail est fourni par l'association.

#### Autre information

##### • Camp de sélection

Il nous fait plaisir de vous inviter au camp de sélection du Club de soccer Le Mistral Laurentien, équipes compétitives « AA ». L'objectif de ce camp est de recruter les meilleurs joueurs pouvant représenter le territoire couvert par le Mistral Laurentien, soit L'Ancienne-Lorette, Quartier Laurentien et Val-Bélair. Les entraîneurs sont supervisés par des entraîneurs sélectionnés par le club. Pour le premier entraînement, nous vous demandons d'arriver 20 minutes avant l'heure prévue. Pour connaître l'horaire du camp de sélection : [www.mistralaurentien.com](http://www.mistralaurentien.com).

Lorsque la sélection des joueurs sera terminée, le Mistral Laurentien verra à facturer chaque équipe pour la différence du coût qu'occasionne la participation au « AA » (frais club local/frais Mistral).

Prendre note également que les coûts reliés à l'utilisation des gymnases pour le camp de sélection seront aux frais des équipes.

### Renseignements

Steve Gauvin, coordonnateur des activités, au 261-7678 ou par courriel : [cslaa@videotron.ca](mailto:cslaa@videotron.ca)